

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

À TOUTES LES PERSONNES SUSCEPTIBLES D'ÊTRE INTÉRESSÉES PAR LE PREMIER PROJET DE RÉOLUTION EN VERTU DU RÈGLEMENT SUR LES PROJETS PARTICULIERS DE CONSTRUCTION, DE MODIFICATION OU D'OCCUPATION D'UN IMMEUBLE AFIN DE MODIFIER LE PROJET RÉSIDENTIEL DÉJÀ AUTORISÉ SUR L'ÎLOT FORMÉ PAR LES RUES BOURGET, SAINT-ANTOINE, IRÈNE ET SAINT-JACQUES - COMPLEXE IMPÉRIAL TOBACCO.

AVIS PUBLIC est donné aux personnes intéressées que le conseil de l'arrondissement du Sud-Ouest, suite à l'adoption à sa séance du 6 avril 2010 d'un premier projet de résolution, tiendra une assemblée publique de consultation le 6 mai 2010 à 18 h 30 à la salle du conseil de la mairie d'arrondissement au 815, rue Bel-Air.

L'objet de la présente résolution vise à modifier les projets particuliers déjà adoptés afin d'autoriser des modifications au nombre de logements; aux usages des bâtiments H et F et aux hauteurs des bâtiments J et F.

Le règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble permet d'autoriser des projets non conformes à la réglementation, tout en respectant les objectifs du plan d'urbanisme.

Le territoire concerné par ce projet particulier comprend la zone visée ainsi que les zones contiguës à celle-ci, ladite zone visée étant délimitée comme suit :

Description approximative des zones visées :

0218

Définie par les limites de la propriété située au coin sud-ouest des rues Saint-Antoine Ouest et Irène.

0221

Délimitée par la rue Saint-Antoine Ouest, la rue Rose-de-Lima, la limite arrière des terrains du côté sud de la rue Saint-Antoine Ouest et la rue Irène.

Lors de cette assemblée publique de consultation, le maire de l'arrondissement, ou tout autre membre du conseil désigné par ce dernier, expliquera le premier projet de résolution ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

Le premier projet de résolution contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire et est disponible pour consultation au bureau Accès Montréal situé au 815, rue Bel-Air, du lundi au vendredi de 9 h à 17 h ainsi que dans les bibliothèques de l'arrondissement.

DONNÉ à Montréal, ce 15 avril 2010.

Caroline Fisette, OMA
Secrétaire d'arrondissement

Renseignements : 514 872-1950